

SESSION PARALLÈLE 3

Conflit, insécurité et crises alimentaires

Désormais, chacun s'accorde à reconnaître que les conflits et la faim s'aggravent mutuellement et que les conflits sont un élément moteur des situations d'insécurité alimentaire aiguë. Les conflits armés touchent, directement et indirectement, la sécurité alimentaire et la nutrition, contribuent considérablement aux déplacements forcés et entravent l'intervention humanitaire, augmentant ainsi le risque de famine.

En adoptant la résolution 2417 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la protection des civils dans les conflits armés, en mai 2018, l'ONU rappelle le lien qu'il y a entre conflits et faim, soulignant la nécessité d'investir dans la sauvegarde des moyens d'existence agricoles comme une contribution essentielle à la prévention et à la réponse aux crises alimentaires. Il faut donc lutter contre l'utilisation de la famine comme méthode de guerre et aborder l'impact des mouvements de population engendrés par des conflits, liés à la sécurité alimentaire et aux systèmes alimentaires.

Contexte

Face à la multiplication et à l'intensité des conflits, il est de plus en plus difficile de fournir une assistance vitale et un soutien aux moyens d'existence des civils touchés par la faim. Certaines parties au conflit empêchent délibérément l'assistance humanitaire ou ciblent des travailleurs ou du matériel. Dans les cas les plus graves, l'accès des civils à la nourriture, l'agriculture et les biens de production sont délibérément ciblés. Le retour des situations de famine et le risque qu'elles représentent dans de nombreux pays depuis quelques années sont une conséquence directe de la recrudescence des conflits et de la violation des normes internationales.

Structure

La session est composée de deux panels.

Coprésidents de la session:

Hans Hoogeveen, Représentant permanent du Royaume des Pays-Bas aux organismes ayant leur siège à Rome et Koen Van Acoleyen, Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire de la Belgique.

Panel 5: Conflit et faim: mettre en œuvre la résolution 2417 du conseil de sécurité des Nations Unies et soutenir les systèmes agroalimentaires en situation de conflits

Certaines causes profondes de la faim peuvent contribuer aux conflits et les exacerber. En conséquence, les conflits et la faim sont interdépendants et peuvent s'aggraver mutuellement. Il est essentiel de traiter de tous les aspects de cette spirale afin de parvenir à une paix durable, à l'objectif «Zéro Faim» et contribuer de manière générale à la réalisation des objectifs de développement durable. Les cadres juridiques actuels permettent de limiter les répercussions néfastes des conflits sur les civils, notamment concernant l'accès à la nourriture et aux moyens d'existence, et de garantir le respect et la protection du droit d'être à l'abri de la faim. Cependant, il ne s'agit pas ici du manque de règles, mais de l'incapacité persistante à s'y conformer – et du manque concomitant de redevabilité – qui aggrave les situations d'insécurité alimentaire causées ou exacerbées par un conflit. Conscient de la gravité de la situation, le conseil de sécurité des Nations Unies a adopté à l'unanimité la résolution 2417. Cette résolution reconnaît l'interdépendance des conflits armés et de la faim et considère l'insécurité alimentaire provoquée par des conflits, y compris la famine, comme une menace pour la paix et la sécurité internationales.

Éléments de preuve**60%**

de la population est en situation d'insécurité alimentaire dans les pays touchés par des conflits¹

80%

des appels humanitaires ont eu lieu dans des situations de conflits²

Le nombre de personnes déplacées en raison des conflits est passé de **40 millions en 1997** à **68,5 millions en 2017³**

¹ WFP, October 2018. *Fact sheet Hunger and Conflict* (https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-000099172/download/?_ga=2.41490148.779089844.1540193751-102179888.1539163696)

² OCHA *Financial Tracking Service* (<https://fts.unocha.org/>)

³ UNHCR, 2017 *Global Trends* (<https://www.unhcr.org/5b27be547.pdf>)

Dans ce contexte, le panel se concentrera sur les défis et les opportunités liés à la mise en œuvre effective des dispositions de la résolution 2417 du Conseil de sécurité des Nations Unies et examinera le rôle des systèmes agroalimentaires dans les situations de conflits. À cet effet, le panel s'articulera autour des enjeux suivants:

- Les politiques et les lois qui contribueraient à prévenir l'utilisation de la famine comme arme de guerre.
- Les défis auxquels est confrontée l'action humanitaire pour assurer l'accès à la nourriture des populations vulnérables en situation de conflits.
- Les différentes approches afin de renforcer le soutien aux systèmes agroalimentaires locaux, à la sécurité alimentaire et à la résilience dans des contextes de grande insécurité et de conflits.
- Les dialogues/synergies avec les acteurs de la sécurité qui peuvent être mis en place aux niveaux mondial et national.
- Les facteurs locaux pouvant exacerber les conflits et l'insécurité, notamment la rareté des ressources naturelles, la variabilité climatique, le manque d'options pour les jeunes et les déplacements de population, et les moyens pour les traiter plus efficacement.

Panel 6: Les mouvements de populations rurales en réaction aux crises alimentaires, aux conflits et à l'insécurité et leurs répercussions

Les conflits et la faim sont deux des principales causes de la recrudescence brutale des déplacements forcés ces deux dernières décennies. Le fait que nombre de conflits ont lieu dans les zones rurales et ciblent les systèmes de production alimentaire et les infrastructures communautaires, entraîne des répercussions démesurées sur les moyens d'existence agricoles. Il est de plus en plus évident que l'insécurité demeure l'une des principales raisons pour laquelle les personnes abandonnent leurs moyens d'existence et se déplacent en quête de sécurité, faisant de la décision de partir ou de rester un risque. La sécurité alimentaire, des réseaux sociaux solides et des moyens d'existence accrus sont à l'inverse, les principales raisons pour lesquelles les personnes choisissent de rester. Il sera essentiel de traiter des conflits, de la faim et de leur interaction afin d'atténuer les pressions engendrées par la migration forcée. Investir dans des systèmes alimentaires durables et des moyens d'existence ruraux résilients avant la crise, tant dans les pays d'origine que dans les pays voisins qui accueillent des réfugiés, peut contribuer à réduire l'insécurité alimentaire et la contrainte du déplacement et à encourager le retour des populations rurales lorsqu'il n'y a plus de risques. Par ailleurs, au vu de la nature prolongée des déplacements (internes et transfrontaliers), l'assistance aux moyens d'existence ruraux peut devenir une opportunité, aussi bien pour les populations déplacées que pour les communautés d'accueil. Cela nécessite essentiellement une meilleure corrélation entre les interventions humanitaires, de développement et de la paix, en particulier dans les situations d'insécurité alimentaire provoquée par des conflits.

Dans cette optique, le panel s'articulera autour des enjeux suivants:

- Les défis associés aux mouvements de populations rurales en réaction aux conflits, leurs répercussions sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence et comment cela impacte les systèmes agroalimentaires locaux.
- Les approches innovantes pour minimiser ces impacts et les défis associés à leur répliation à grande échelle.
- Les enjeux spécifiques liés aux déplacements prolongés, tels que le soutien à long terme de l'emploi et des moyens d'existence.
- Les interactions et les impacts, positifs et négatifs, entre les populations déplacées, d'accueil et de retour.

Panel 5: Conflit et faim: mettre en œuvre la résolution 2417 du conseil de sécurité des Nations Unies et soutenir les systèmes agroalimentaires en situation de conflits

Présentateur:

- **Scott Weber**
Président, *Interpeace*

Conférenciers:

- **Pauline Chetcuti**
Responsable des politiques humanitaires et du plaidoyer, Action Contre le Faim
- **Amitabh Desai**
Conseiller en politique étrangère, Fondation Clinton
- **Hilal Elver**
Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à l'alimentation
- **Sheila Grudem**
Directrice adjointe, Division de la préparation aux situations d'urgence, Le programme alimentaire mondial
- **Olli Ruohomaki**
Conseiller principal, Ministère des affaires étrangères, Finlande

Panel 6: Les mouvements de populations rurales en réaction aux crises alimentaires, aux conflits et à l'insécurité et leurs répercussions

Présentateur:

- **George Okoth-Obbo**
Haut-Commissaire assistant en charge des opérations, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Conférenciers:

- **Laurent Bossard**
Directeur, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
- **Abdoul Azize Diallo**
Vice-président, Fédération internationale des sociétés de la Croix Rouge et du Croissant-Rouge
- **Carlos Alberto Bernal Díaz**
Directeur de la Division de l'inclusion sociale et productive du Ministère de la protection sociale, Colombie
- **Mauro Garofalo**
Directeur, Communauté de *Sant'Egidio*
- **Rose Nakabugo**
Commissaire adjointe, Prévention et gestion des catastrophes, Ouganda